

## PROGRAMME DE FORMATION

### « GESTION & VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER »

Durée : 2 jours – 14 heures

Personnalisable selon les thèmes à aborder et le nombre de participants à former

Tarif minimum indicatif : 700 € TTC par participant (+ frais de déplacement)

Formation dispensée à partir de 1 personne minimum

Effectif limité à 15 personnes.

### OBJECTIFS

Valoriser le patrimoine immobilier d'une entreprise est un enjeu majeur qui s'accompagne. Il s'agit pour l'entreprise d'optimiser et de mener une gestion rigoureuse des actifs.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- ▶ Conduire un projet immobilier
- ▶ Valoriser les actifs immobiliers de l'entreprise

### PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant au sein d'une société de gestion des actifs, d'une direction immobilière, d'un utilisateur possédant un patrimoine immobilier étoffé : directeurs ou responsables du patrimoine, responsables immobilier, conseillers en gestion de patrimoine.

### PRÉREQUIS

Aucun

Matériel requis : un ordinateur / tablette- Bloc-notes - Crayon à papier et stylo.

## OUTILS ET METHODOLOGIES D'ÉVALUATION

Une analyse en amont est faite pour adapter la formation aux besoins réels du participant

Un réveil pédagogique, chaque début de journée, propose un débriefing de la veille pour repérer les écarts éventuels. Si besoin une formalisation viendra réguler les points soulevés.

Afin d'évaluer si les connaissances acquises pendant la formation sont correctement assimilées et faciliter la transférabilité sur le poste de travail, chaque stagiaire est évalué individuellement à l'aide :

- ▶ 5 ateliers pratiques : « Réflexion », « Performance », « Finance », « Valorisation », « Réglementation ».
- ▶ des questionnaires (jours 1 et 2)

Un point en fin de journée de formation recueillera les impressions des participants.

Une évaluation à la fin de la semaine validera votre niveau en sortie de formation notée sur 20. Vous devrez justifier d'au moins 50 % de bonnes réponses pour un avis favorable.

Un questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation mesurera votre satisfaction et un à froid (entre 3 et 6 mois après la formation) pour évaluer l'impact du dispositif de formation dans votre quotidien professionnel.

## MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

**MAC VALUATION** s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire.

L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

Chaque étape de la formation se fait en privilégiant :

- ✓ les échanges avec les participants
- ✓ des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des données transmises.
- ✓ Des supports pédagogiques sont remis à chaque participant au début de la formation via un lien DRIVE.
- ✓ Une salle de formation avec Paperboard, Vidéo projecteur, wifi

## FORMATRICE

MAC-VALUATION : SIRET N° 834 246 530 000 10 - Cabinet d'expert judiciaire agréé en évaluation immobilière - Expert audit accessibilité handicapés des ERP - Évaluation financière des droits en propriété industrielle - Formations professionnelles en immobilier.

NIU : M101914247478T - RC/YAO/2019/B/927 - Formation : 11756096375 - CNE n° d'agrément : 102117 - Assurance : 127103754

Cabinet parisien : 9 bis rue de Boulainvilliers 75016 Paris, France - (+33) 66 48 78371 - E-mail : macjexpertise@gmail.com

Cabinet à l'international : 1057 Messa Yaoundé, Cameroun - (+237) 6 74 70 61 56 / (+237) 6 94 09 84 99

[www.mac-valuation.com](http://www.mac-valuation.com)

Forte d'une expérience de plus de 25 ans dans ce secteur, Madame Marie-Noëlle NDOUNG dirige cette structure avec une équipe hautement qualifiée. Sa force réside dans la maîtrise de la législation immobilière dans les différents pays d'intervention. Elle apporte ainsi sa contribution à l'organisation de la profession immobilière.

## LIEU DE FORMATION

La formation est dispensée en présentiel en intra entreprise ou dans une salle de conférence louée pour cette occasion selon le nombre de stagiaire ou à distance via Google Meet.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription sur notre site internet : <https://mac-valuation.com/>
- Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.
- Toutes les inscriptions seront au préalable étudiées afin de déterminer la faisabilité de votre projet.
- Le démarrage de la formation est de 1 semaine après la signature du contrat ou de la convention et réception de l'acompte.
- À distance : un lien vous sera envoyé par mail après réception de votre acompte.

## CONTACT

Nom (s) et prénom(s) : référent pédagogique : **Madame Mary-Noël NDOUNG**, référent handicap.

## ACCESSIBILITÉ

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

MAC-VALUATION : SIRET N° 834 246 530 000 10 - Cabinet d'expert judiciaire agréé en évaluation immobilière - Expert audit accessibilité handicapés des ERP - Évaluation financière des droits en propriété industrielle - Formations professionnelles en immobilier.

NIU : M101914247478T - RC/YAO/2019/B/927 - Formation : 11756096375 - CNE n° d'agrément : 102117 - Assurance : 127103754

Cabinet parisien : 9 bis rue de Boulainvilliers 75016 Paris, France - (+33) 66 48 78371 - E-mail : macjexpertise@gmail.com

Cabinet à l'international : 1057 Messa Yaoundé, Cameroun - (+237) 6 74 70 61 56 / (+237) 6 94 09 84 99

[www.mac-valuation.com](http://www.mac-valuation.com)

JOURNÉE 1 : 7 heures

## ▶ **Module 1 : CONDUIRE UN PROJET IMMOBILIER**

### **1. DIAGNOSTIQUER UN PATRIMOINE DES ACTIFS IMMOBILIERS - DUREE : 3 HEURES**

- Regrouper les biens par centre d'intérêt
- Vérifier la nature des différents baux
- Créer une base de données d'analyse des actifs immobiliers

*Méthodes d'évaluation : questionnaire / Atelier pratique « Réflexion »*

### **2. Mettre en place des stratégies de la gestion des actifs immobiliers - Durée : 2 heures**

- Déterminer la valeur réelle des actifs de l'entreprise
- Organiser le suivi des actifs
- Créer de la valeur ajoutée

*Méthodes d'évaluation : questionnaire / Atelier pratique « Performance »*

### **3. Développer le portefeuille des actifs immobiliers - Durée 2 heures**

- Identifier la diversité des produits alternatifs en matière de placement immobilier
- Mesurer impact des financements sur la valorisation des actifs
- Analyser les risques des placements

*Méthodes d'évaluation : Atelier pratique « Finance »*

JOURNÉE 2 : 7 heures

## ▶ **Module 2 : VALORISER LES ACTIFS IMMOBILIERS DE L'ENTREPRISE**

### **4. Mettre en place la méthodologie en matière de valorisation d'un patrimoine - Durée : 4h**

- Définir les concepts mathématiques financières (intérêts simples, intérêts composés...)
- Différencier la nature des baux selon la structure des actifs
- Identifier les différentes méthodes d'évaluation

*Méthode d'évaluation : Atelier pratique « Valorisation »*

### **5. Piloter et arbitrer un portefeuille d'actifs - Durée : 3H**

- Rentabiliser le parc immobilier
- Définir les **enjeux de la digitalisation en gestion locative**
- Mettre en place une veille réglementaire

*Méthodes d'évaluation : questionnaire / Atelier « Règlementation »*

## **SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

Questionnaire de positionnement, feuille d'émargement, exercices pratiques, questionnaires, document d'évaluation de satisfaction à chaud et à froid (**6 mois après** la fin de la formation), attestation de formation, certificat de réalisation individualisé.

## **DATES**

Nous consulter

## **HORAIRES DE FORMATION**

De 9h à 12h et de 13h à 17h

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

Formations bientôt disponibles :

- « FONDAMENTAUX EN GESTION DU PATRIMOINE »
- « EXPERTISE EN VALEUR VENALE »
- MODULE 1 : BIENS RESIDENTIELS
- MODULE 2 : BIENS COMMERCIAUX
- « MONTAGE D'UNE FONCIERE IMMOBILIERE »